



Politique sur l'intégrité

Date d'entrée en vigueur	Le 3 avril 2017
Date d'approbation	Le 23 mars 2017
Date de la prochaine évaluation	Mars 2022

Énoncé de la politique	<p>La Société de Logement communautaire d'Ottawa (LCO) s'est engagée à protéger ses ressources avec intégrité.</p> <p>Cette politique permettra de s'assurer que les signalements ou les préoccupations soulevés au sujet d'une fraude, de gaspillage ou d'une mauvaise utilisation des ressources de LCO sont documentés, font l'objet d'une enquête et sont traités avec diligence et en temps opportun.</p>
Objectifs de la politique	<ul style="list-style-type: none">• Fournir un mécanisme simple et anonyme pour déclarer les signalements• Établir un processus uniforme pour documenter, enquêter et traiter les signalements de façon équitable• Gérer les signalements avec diligence, respect et discrétion• Tenir à jour un système de documentation et de suivi des signalements• Établir les exigences de déclaration de la Société pour les signalements• Déterminer les attentes en matière de réponse aux signalements justifiés
Principes de la politique	<ul style="list-style-type: none">• La responsabilisation, l'intendance responsable et la transparence dans la protection des ressources de LCO sont essentielles au maintien de la confiance du public.• Il est crucial de maintenir un environnement où les personnes peuvent exprimer leurs préoccupations sans crainte de représailles.• Un processus juste et équitable est essentiel pour encourager et traiter les signalements de façon responsable.

Service Services aux locataires	Titre/sujet Politique sur l'intégrité			
Propriétaire Vice-président, Services aux locataires	Approuvé par Conseil d'administration	Date : Le 23 mars 2017	Version 1.0	Page 1 de 9



Politique sur l'intégrité

Application	<p>Cette politique sera utilisée pour recevoir, documenter, enquêter et traiter les signalements de fraude, de gaspillage ou de mauvaise utilisation des ressources de LCO.</p> <p>Si un signalement fait l'objet d'une enquête externe (au niveau criminel, à l'Agence du revenu du Canada, etc.), l'enquête interne peut être suspendue ou retirée.</p>
--------------------	---

Rôles et responsabilités

Principaux rôles	Principales responsabilités
Président(e)- directeur(trice) général(e)	<ul style="list-style-type: none">• Fournir une orientation générale sur la mise en œuvre de la présente politique• Déléguer les principales responsabilités liées à l'administration de la présente politique• Déclarer immédiatement au Conseil d'administration général les signalements importants et les tendances financières ou de réputation à risque élevé de fraude, de gaspillage et de mauvaise utilisation des ressources• S'assurer que les exigences de la Société en matière de rapports sont respectées
Vice-présidents Directeur(trice)s	<ul style="list-style-type: none">• Signaler immédiatement au président-directeur général les signalements importants et les tendances financières ou de réputation à risque élevé de fraude, de gaspillage et de mauvaise utilisation des ressources• Veiller à ce que la présente politique, les procédures et la documentation connexe soient appliquées de façon uniforme au sein du département• S'assurer que les employés sont adéquatement informés et supervisés afin qu'ils puissent se conformer à la présente politique et suivre les procédures et la documentation connexe
Gestionnaires	<ul style="list-style-type: none">• S'assurer que les employés sont informés et supervisés afin qu'ils puissent se conformer à la présente politique, aux procédures et à la documentation connexe, et mettre en évidence les aspects pertinents au travail de l'employé
Vice-président des Finances	<ul style="list-style-type: none">• Examiner les signalements de fraude, de gaspillage et de mauvaise utilisation concernant les entrepreneurs et les invités d'affaires

Service Services aux locataires	Titre/sujet Politique sur l'intégrité			
Propriétaire Vice-président, Services aux locataires	Approuvé par Conseil d'administration	Date : Le 23 mars 2017	Version 1.0	Page 2 de 9



Politique sur l'intégrité

Directeur des Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Désigner un enquêteur parmi les membres du personnel ou un enquêteur externe • Attribuer les signalements aux fins d'enquête • Superviser le processus d'enquête • Informer le gestionnaire des Opérations de la direction de l'état d'avancement des enquêtes sur les signalements et des mesures à prendre • Examiner et approuver les rapports d'enquête • Prendre des mesures correctives au besoin
Vice-président des Services aux locataires Directeur des Opérations Directeur des Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner les signalements de fraude, de gaspillage et de mauvaise utilisation concernant les locataires (reçues par l'outil en ligne et la ligne téléphonique) et les employés • Désigner un enquêteur parmi les membres du personnel ou un enquêteur externe • Attribuer les signalements aux fins d'enquête • Superviser le processus d'enquête • Informer le gestionnaire des Opérations de la direction de l'état d'avancement des enquêtes sur les signalements et des mesures concernant les locataires et les employés • Examiner et approuver les rapports d'enquête • Prendre des mesures correctives au besoin
Gestionnaire des Services aux locataires	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner les signalements de fraude, de gaspillage et de mauvaise utilisation concernant les locataires (reçues directement par l'entremise des bureaux de secteur) • Désigner un enquêteur parmi les membres du personnel ou un enquêteur externe • Attribuer les signalements aux fins d'enquête • Superviser le processus d'enquête • Informer l'administrateur des logements de l'état d'avancement des enquêtes sur les signalements et des mesures à prendre • Examiner et approuver les rapports d'enquête • Prendre des mesures correctives au besoin

Service Services aux locataires	Titre/sujet Politique sur l'intégrité			
Propriétaire Vice-président, Services aux locataires	Approuvé par Conseil d'administration	Date : Le 23 mars 2017	Version 1.0	Page 3 de 9



Politique sur l'intégrité

Gestionnaire des Opérations de la direction	<ul style="list-style-type: none">• Enregistrer les signalements de fraude, de gaspillage et de mauvaise utilisation concernant les entrepreneurs, les invités d'affaires et les employés en utilisant l'outil de gestion de la fraude et du gaspillage• Effectuer le triage initial et la collecte d'information sur les signalements• Soumettre les signalements concernant les entrepreneurs et les invités d'affaires qui nécessitent une enquête au vice-président des Finances• Soumettre les signalements concernant les employés nécessitant une enquête au vice-président des Services aux locataires• Rediriger les signalements concernant les locataires vers le coordonnateur des Services aux locataires• Mettre à jour l'état des signalements dans l'outil de gestion de la fraude et du gaspillage
Coordonnateurs des Services aux locataires	<ul style="list-style-type: none">• Enregistrer les signalements pour fraude, gaspillage et mauvaise utilisation (reçues par l'outil en ligne et la ligne téléphonique) concernant les locataires qui utilisent l'outil de gestion de la fraude et du gaspillage• Effectuer le triage initial et la collecte d'information sur les signalements• Soumettre les signalements nécessitant une enquête au vice-président des Services aux locataires• Rediriger les signalements concernant les entrepreneurs, les invités d'affaires et les employés vers le gestionnaire des Opérations de la direction• Mettre à jour l'état des signalements dans l'outil de gestion de la fraude et du gaspillage
Administrateurs des logements	<ul style="list-style-type: none">• Enregistrer les signalements relatifs à la fraude, au gaspillage et à une mauvaise utilisation (reçues directement par les bureaux de la région) concernant les locataires dans l'outil de gestion des fraudes et du gaspillage• Effectuer le triage initial et la collecte d'information sur les signalements

Service Services aux locataires	Titre/sujet Politique sur l'intégrité			
Propriétaire Vice-président, Services aux locataires	Approuvé par Conseil d'administration	Date : Le 23 mars 2017	Version 1.0	Page 4 de 9



Politique sur l'intégrité

	<ul style="list-style-type: none">• Soumettre les signalements nécessitant une enquête au gestionnaire des Services aux locataires• Rediriger les signalements concernant les entrepreneurs, les invités d'affaires et les employés vers le gestionnaire des Opérations de la direction• Mettre à jour l'état des signalements dans l'outil de gestion de la fraude et du gaspillage
Enquêteur (désigné par le vice-président ou son délégué)	<ul style="list-style-type: none">• Passer en revue le guide d'enquête avant de commencer une enquête• Suivre les étapes de l'enquête• Préparer un rapport d'enquête et des recommandations• Soumettre le rapport d'enquête et en informer le vice-président directeur général ou son délégué• Garder le matériel de l'enquête confidentiel
Employé	<ul style="list-style-type: none">• Lire, comprendre et respecter la présente politique, les procédures et la documentation connexe• Diriger les personnes qui souhaitent signaler une fraude, un gaspillage ou une mauvaise utilisation vers le portail ou la ligne d'information sur l'intégrité• Collaborer, au besoin, aux enquêtes sur une fraude, un gaspillage ou une mauvaise utilisation

Service Services aux locataires	Titre/sujet Politique sur l'intégrité			
Propriétaire Vice-président, Services aux locataires	Approuvé par Conseil d'administration	Date : Le 23 mars 2017	Version 1.0	Page 5 de 9



Politique sur l'intégrité

Politiques et procédures connexes de LCO	<ul style="list-style-type: none">• Politique sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée• Politique de conflit d'intérêt• Code de conduite• Politique d'approvisionnement de LCO• Politique, procédure et normes relatives aux frais de voyage et d'accueil• Politique et procédure relatives aux plaintes des locataires voisins• Politique et procédure d'expulsion pour motif valable• Procédure en matière de fraude, de gaspillage et de mauvaise utilisation• Guide d'enquête de LCO
Autres références à l'appui	
Questions / Personne-ressource	Vice-président, Finances Vice-président, Services aux locataires

Annexes	Annexe 1 – Définitions Annexe 2 – Historique des documents
----------------	---

Service Services aux locataires	Titre/sujet Politique sur l'intégrité			
Propriétaire Vice-président, Services aux locataires	Approuvé par Conseil d'administration	Date : Le 23 mars 2017	Version 1.0	Page 6 de 9



Politique sur l'intégrité

Annexe 1 – Définitions

Terme	Définition
Invités d'affaires	Il s'agit des fournisseurs, des entrepreneurs ou d'autres fournisseurs de biens et de services aux locataires de LCO ou à LCO. Les organismes communautaires qui ont une relation avec LCO sont également considérés comme des invités d'affaires.
Mesure corrective	Il s'agit des mesures qui seront prises dans les situations où l'enquête a conclu qu'un signalement de fraude, de gaspillage ou de mauvaise utilisation est maintenu.
Fraude	Il s'agit des mesures trompeuses, malhonnêtes ou injustes prises par un locataire, un employé ou un entrepreneur de LCO pour des gains personnels qui entraînent des coûts directs ou indirects pour la Société.
Intégrité	Il s'agit de la qualité de l'éthique, de l'honnêteté et de l'équité.
Enquête	Il s'agit d'une enquête structurée visant à établir les faits effectuée par un employé ou une ressource externe au sujet d'un signalement pour fraude, gaspillage ou mauvaise utilisation.
Mauvaise utilisation	Il s'agit de l'utilisation incorrecte ou inappropriée des ressources, de l'équipement, des processus opérationnels ou des renseignements de LCO qui entraîne des coûts directs ou indirects pour la Société.
Recouvrement	Il s'agit du processus consistant à tenter d'obtenir une indemnisation pour la Société pour les pertes financières causées par des actes prouvés de fraude, de gaspillage et de mauvaise utilisation.
Ressources	Les ressources comprennent les actifs financiers, physiques et intellectuels ou les actifs potentiels comme les liquidités, les revenus et les subventions prévus, les biens immobiliers, l'équipement et les renseignements sur l'entreprise.
Risque	Il s'agit de la probabilité qu'un événement ou une série d'événements se produise, événement qui aurait une incidence négative sur l'atteinte des résultats ou l'omission des occasions.
Triage	Il s'agit de l'examen initial et l'organisation de l'information relative à la fraude, au gaspillage et à la mauvaise utilisation afin que cette information puisse être dûment enregistrée dans le système et acheminée à la ressource appropriée.
Gaspillage	Il s'agit des mesures négligentes, inefficaces ou dommageables prises par un locataire, un employé ou un entrepreneur de LCO qui ont des coûts directs ou indirects pour la Société.

Service Services aux locataires	Titre/sujet Politique sur l'intégrité			
Propriétaire Vice-président, Services aux locataires	Approuvé par Conseil d'administration	Date : Le 23 mars 2017	Version 1.0	Page 7 de 9



Ottawa
Community
Housing

Logement
communautaire
d'Ottawa

Politique sur l'intégrité

Sans crainte de représailles	Il s'agit de l'assurance que les personnes qui, de bonne foi, signalent une fraude, un gaspillage ou une mauvaise utilisation éventuel seront traitées avec respect.
------------------------------	--

Service Services aux locataires	Titre/sujet Politique sur l'intégrité			
Propriétaire Vice-président, Services aux locataires	Approuvé par Conseil d'administration	Date : Le 23 mars 2017	Version 1.0	Page 8 de 9



Politique sur l'intégrité

Annexe 2 – Historique des documents

Numéro de révision	Date :	Auteur(s)	Brève description des changements
0.1	Le 5 janvier 2017	Brent Schwieg	Première ébauche élaborée à partir de l'échantillon général préparé par l'agent des politiques et des programmes et partagée avec le Conseil d'administration en décembre 2016
0.2	Le 11 janvier 2017	Brent Schwieg	Intégration des commentaires de l'agent des politiques et des programmes
0.3	Le 12 janvier 2017	Kelly Hastings	Intégration des commentaires du groupe de travail
0.4	Le 17 janvier 2017	Kelly Hastings	Intégration des commentaires du Comité directeur
0.5	Le 20 janvier 2017	Brent Schwieg	Intégration des commentaires du vice-président des Services aux locataires et du directeur des Opérations (bureau sur la rue Chapel)
0.6	Le 24 janvier 2017	Brent Schwieg	Intégration de la rétroaction du vice-président des Services aux locataires et du vice-président de l'Efficacité organisationnelle pour clarifier l'acheminement des signalements et déterminer la propriété de la politique
1.0	Le 23 mars 2017	Brent Schwieg	Intégration des commentaires du PDG

Service Services aux locataires		Titre/sujet Politique sur l'intégrité		
Propriétaire Vice-président, Services aux locataires	Approuvé par Conseil d'administration	Date : Le 23 mars 2017	Version 1.0	Page 9 de 9